La guerre dans le désert

(SUITE DE LA [illegible] PAGE)

D'**Alexandrie**, une voie ferrée conduit à **Marsa-Matruk**, sur laquelle on peut amener du matériel de guerre et des vivres sans grandes difficultés.

La question de l'eau se trouve ainsi réglée, qu'on l'amène d'**Egypte** par un **pipe-line**, qui rend inutiles les transports d'eau.

Toute autre est la situation des Italiens.

La « Littoriana » (route littorale) construite par le Maréchal **BALBO**, décédé, et asphaltée pendant la guerre d'**Abyssinie**, s'arrête à la frontière égyptienne.

D'ici commence, jusque **Sidi-Barani**, une longue piste de 120 kilomètres qui s'étend sur le sable blanc du désert, et sur laquelle les lourds camions ne peuvent circuler.

Les petites voitures elles-mêmes s'enfoncent souvent et ne peuvent avancer que lentement.

L'eau dont on a besoin avant tout n'existe pour ainsi dire pas dans ce désert désolé.

Difficultés d'approvisionnement

On doit l'amener par camions de **Bardia** et même de **Darna**, et cela en grosses quantités, avant tout, lorsque la chaleur atteint quelque 50 degrés, ce qui est fréquent, ou que souffle le **Ghibli**, le vent de sable desséchant du Désert.

On peut se représenter le parc d'auto nécessité, rien que pour le seul approvisionnement en eau, d'une armée de 100.000 hommes.

A cela s'ajoute le transport des vivres, du matériel de guerre, des ambulances (car le soldat européen est sensible aux fortes différences de températures existant entre le jour et la nuit).

Toutes ces masses, qui viennent d'**Italie**, par mer, doivent souvent passer par **Tripoli**, ce qui représente une distance de presque **800 kilomètres.**

Combien les Anglais, par contre, sont plus favorisés !

Des trains de marchandises de 50 wagons, venant d'**Alexandrie**, atteignent commodément en 8 heures, **Marsa-Matruk.**

Si on évalue l'armée italienne à **100.000 hommes**, et si on compte à seulement 2 kilos par tête le besoin en vivres de chaque homme, cela signifie que, chaque jour, **500 tonnes au moins** d'eau et de vivres sont nécessaires.

Pour le transport du port le plus proche, **Porto Bardia**, il ne faut pas moins de **1.000 camions**, c'est-à-dire de **2.000 camions**, une colonne partant de **Bardia**, tandis que l'autre rentre de **Sidi Barani.**

Oui, **2.000 camions ne suffisent** même pas, car beaucoup d'entre eux s'ensablent, ou ont leurs moteurs rendus inutilisables par la poussière, lorsque souffle le **Ghibli.**

Il est par conséquent tout à fait clair que, du côté italien, des préparatifs importants doivent être pris, à tous points de vue, pour éviter un échec.

Forte défensive

Ces préparatifs demandent naturellement une longue période, car la seule transformation des pistes en routes, et la construction de nouvelles routes sont des affaires de longue haleine.

C'est la première fois, dans l'histoire mondiale, que la tentative est faite de conquérir **l'Egypte**, de par **l'Ouest.**

Sa défense n'a jamais été, à beaucoup près, organisée comme elle l'est actuellement.

Le nombre des troupes que **l'Angleterre** a envoyées en **Egypte**, se monte à environ **300.000 hommes.**

Elles consistent, en majeure partie, en troupes spécialisées qui, depuis longtemps, ont été habituees au climat, en **Palestine**, ou en **Egypte**, ou ont été amenées **d'Australie**, de **Nouvelle-Zélande**, des **Indes** ou de **l'Afrique du Sud.**

La ligne côtière, le long de laquelle court la route de pistes vers **Sidi-Barani**, est souvent prise sous le feu de la flottille légère anglaise, qui trouve une base commode dans le port éloigné **d'Alexandrie**, tandis que l'aviation navale anglaise s'efforce, mais en vain, de détruire les installations des ports de **Bardia, Derna** et **Banghasi**, et d'empêcher les débarquements de matériel venant **d'Italie.**

Tels sont les obstacles, qui s'opposent, pour le moment, aux troupes italiennes.

On les a nettement prévus dans le détail.

Mais, comme il est dit plus haut, leur mise à l'écart demandera du temps.

Pour le **Maréchal Graziani**, les obstacles sont là, pour être surmontés.

Il l'a fait jadis en **Lybie**, et plus tard en **Abyssinie**, si insurmontables qu'ils eussent pû apparaître.

Il le fera encore, en **Egypte.** »

Les Japonais bombardent la route de Hong-Kong à Tchoun-King

Ainsi qu'on l'apprend de Tokio, les bombardiers japonais ont renouvelé leurs attaques contre la voie de communication Hong-Kong-Tchoun-King.

Ils y ont détruit plus de 50 camions chargés de matériel de guerre et le meilleur dépôt de carburants.

De plus, une usine hydraulique dans la province de Yu-Nan a été totalement anéantie par un bombardement.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

UNE MARCHANDE DE CHARBON SE VOIT INTERDIT, A TITRE DÉFINITIF L'EXERCICE DE SON COMMERCE

Le Préfet du Nord, arrête :

Art. 1. — Mme Vitse-Decoker, marchande de charbon à **Bambecque**, est exclue de toute répartition de charbon, à titre définitif, à compter du 1er janvier 1941.

Art. 2. — Tout acte de commerce de charbon, direct ou indirect, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, est interdit à la dame Vitse-Decoker, à partir de ladite date.

Art. 3. — Les tonnages précédemment attribuée à la susnommée seront répartis, proportionnellement à leurs tonnages respectifs, entre les marchands de charbon de Bambecque, par les soins du Groupement charbonnier départemental et sous le contrôle du Bureau départemental des charbons.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DE TOUS LES STOCKS DE CÉRÉALES ET FARINES

La Préfecture communique :

En application de l'article 12 de la loi du 15 novembre 1940 sur l'organisation de l'Office National Interprofessionnel des Céréales, tous les détenteurs de céréales, de farines et de semoules doivent, sans exception, faire à la Recette buraliste des Contributions Indirectes de leur résidence, la déclaration en **double exemplaire**, des disponibilités et des stocks en leur possession au 30 novembre 1940.

Des formules spéciales sont à la disposition des déclarants dans les Mairies.

1°) Les **cultivateurs** auront à indiquer par nature de céréales, les quantités de grains battus ou non battus.

2°) Les **autres détenteurs** (coopératives ou syndicats agricoles, négociants, meuniers, boulangers, pâtissiers, biscuitiers, semouliers, industriels, utilisateurs divers) devront déclarer les céréales, farines et semoules dont **ils sont affectivament prepriétaires en distinguant :**

a) la quantité qu'ils possèdent dans leurs locaux, magasins ou silos,

b) les quantités placées en dépôt chez des tiers, en transit, ou en cours de transport.

Note complémentaire. — Les quantités en transit ou en cours de transport devront être déclarées **par l'acheteur** lorsque la vente aura été conclue livraison « départ » (c'est le cas de toutes les ventes de blé faites par les organismes stockeurs). Elles seront, au contraire, déclarées par le vendeur, quand le transfert de propriété ne doit s'effectuer qu'à l'arrivée.

Les déclarants n'auront pas à comprendre dans leur relevé, les quantités appartenant à des tiers et dont ils se trouvent dépositaires, à **l'exception** cependant des boulangers et des minotiers qui devront indiquer très exactement et en bloc les quantités de blé, seigle ou farine d'échange en leur possession et destinées à la consommation familiale des personnes désignées à l'art. 19 du Code des blés. Par contre, comme il a été dit plus haut, ces derniers n'auront pas à déclarer les quantités de blé ou de seigle d'échange déjà livrées au moulin ou en boulangerie.

Sont dispensés de déclarations ceux qui détiendront une quantité de céréales ou des produits dérivés ne dépassant pas 100 kgs par catégorie.

Toutes les déclarations devront être déposées pour le 24 décembre au plus tard, à la Recette buraliste des Contributions Indirectes.

Toute omission ou fausse déclaration entrainera pour les contrevenants des sanctions sévères.

RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DE LA TEINTURE D'IODE OFFICINALE

La Préfecture communique :

En exécution d'un décret en date du 15 novembre, la quantité maximum de teinture d'iode officinale, diluée ou non, destinée à l'usage externe, qui peut être délivrée au public sans ordonnance médicale, en exécution de l'arrêté du 2 mars 1938, est temporairement réduite de 60 grammes à **15 grammes.** Les quantités supérieures à 15 grammes ne seront délivrées que sur ordonnances médicales.

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret du 14 septembre 1916, modifié par l'article 1er. 60, du décret du 9 novembre 1937, les pharmaciens ne pourront renouveler l'execution de ces ordonnances qu'après un délai déterminé par le mode d'administration indiqué sur la preseription.

DÉCLARATIONS DES STOCKS DE SULFATE DE CUIVRE

La Préfecture communique :

Toute personne physique ou morale qui, à la date du 20 novembre 1940, détenait à quelque titre que ce soit, un stock de sulfate de cuivre, doit en faire la déclaration à la Mairie de la commune où est entreposé le sulfate de cuivre.

Elle doit indiquer l'importance exacte de la quantité stockée, ainsi que son lieu d'entrepôt.

Le relevé des déclarations sera affiché à la porte de la Mairie.

Les déclarations seront transmises par les Maires au Directeur des Services Agricoles.

Elles pourront être soumises à la vérification des fonctionnaires relevant du Ministère de la Production industrielle et du Travail et du Ministère de l'Agriculture.

Les infractions sont passibles des peines prévues au § 4 de l'article 46 de la loi du 11 juillet 1938.

LES PRIX DE LA FARINE

Le Préfet du Nord a pris l'arrêté suivant :

Art. 1er. — Les prix limite au quintal de la farine sont fixés ainsi qu'il suit, y compris la cotisation de 1 fr. 50 à verser au Groupement départemental de répartition des farines :

Départ moulin : 295 fr. ; farine destinée à la panification, rendue boulangerie, 302 francs.

Art. 2. — Le prix limite du pain est fixé à 3 fr. le kilo.

Art. 3. — Les prix déterminés ci-dessus sont applicables à partir du jour de la promulgation du présent arrêté.

GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL DE RÉPARTITION DE DENREES RATIONNÉES

La Préfecture communique :

Le contingent de pâtes alimentaires reservé par le Groupement National de répartition de denrees pour le Groupement départemental des Hôteliers, Cafetiers, Restaurateurs et Débitants a été fixé pour le mois de décembre.

Les quantités des autres denrées, notamment en matière grasse, seront prochainement connues.

Les Hôteliers, Cafetiers, Restaurateurs et Débitants qui n'ont pas encore adhéré, sont invités à s'inscrire sans délai au Groupement départemental, qu'ils soient syndiqués ou non. Le Groupement n'est pas un organisme syndical, il est simplement répartiteur du ravitaillement du département.

Les denrées rationnées à distribuer sont les suivantes : pommes de terre, café, semoule, riz, savon, pâtes alimentaires, sucre.

Les livraisons d'après la réglementation du Groupement, doivent être effectuées par les grossistes habituels sur présentation d'un bon numéroté, daté et signé.

Le droit d'inscription est de 30 francs. Il est indispensable à ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer leur adhesion immédiatement pour avoir droit à la répartition actuelle de pommes de terre, pâtes et matière grasse. Passé le 16 décembre, le droit à la répartition de novembre sera clos.

Trésorier: M. Hassebroucq. Compte chèques postaux Lille n° 52879.

Ont apporté leur collaboration au Conseil d'administration dont la composition a paru précédemment :

Lille. — Vice-Présidents : Groupe des Débitants de tabac : M. Dompsin, président du Syndicat des Débitants de tabac ; M. Ronse, président de la Fédération du Nord ; Commerce en détail des boissons : M. Morel.

Cambrai. — Vice-Président : M. Parfait, Hôtel de France.

Lille. — Administrateur: M. Bresson, « A Gambrinus ».

LA PRODUCTION DES LÉGUMES SECS

En vertu de l'arrêté paru au « Journal Officiel » du 23 Octobre 1940, nul ne pourra faire le commerce de légumes secs, sans posséder une carte professionnelle, attribuée à tous ceux qui exerçaient normalement leur activité en légumes secs à une période antérieure au 1er Septembre 1939.

Les intéressés voudront bien solliciter leur inscription au Bureau Régional de Répartition des Légumes Secs, 2, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille, qui leur fera parvenir toute documentation et imprimés nécessaires.

A LA S. N. C. F.
RÉOUVERTURE DE CINQ BUREAUX DE VILLE DE PARIS

La S. N. C. F. communique :

Afin de donner de nouvelles facilités pour les envois, la S. N. C. F. rouvre à Paris, cinq nouveaux bureaux de ville.

Les bureaux de ville ainsi ouverts au service des marchandises, sont les suivants :

1° *Réception des colis postaux, des petits colis, des colis G. V. et des colis P. V. :*

1er Arrondissement : Bouloi, 21, rue du Bouloi. Tél. Gut 15.68.

— Ste-Anne, 5, rue Sainte-Anne. Tél. Rix. 11.05.

3e Arrondissement : Rambuteau, 6, rue Rambuteau. Tél. Arc. 47.42.

4e Arrondissement : Sébastopol, 32, Boul. Sébastopol. Tél. Arc. 45.32.

10e Arrondissement : Echiquier, 27, r. de l'Echiquier. Tél. Pro. 18.10.

St-Denis, 10, Cour des Petites-Ecuries. Tél. Pro. 29.08.

— Valmy, 33, quai de Valmy. Tél. Nor. 25.39.

11e Arrondissement : Voltaire, 5, Cité Phalsbourg. Tél. Roq. 18.77.

12e Arrondissement : St-Antoine, 3, r. Ch. Baudelaire. Tél. Did. 06.27.

15e Arrondissement : Biomet, 1, Place Ad. Chérioux. Tél. Vau. 43.41.

2° *Réception des colis postaux, des petits colis et des colis G. V. :*

2e Arrondissement : Paul Lelong, 7, rue Paul Lelong. Tél. Gut. 36.11.

3e Arrondissement : Perche, 9, rue du Perche. Tél. Arc. 31.21.

6e Arrondissement : Raspail, 124, Boulevard Raspail. Tél. Lit. 45.71.

— Rennes, 45, rue de Rennes. Tél. Lit. 01.90.

10e Arrondissement : République, 5, rue Dieu. Tél. Nor. 76.48.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lillers, 14. — Poulets, 90 à 160 fr. la couple, 15 fr. la livre ; poules, 80 à 110 fr. la couple, 11 fr. la livre ; lapins, 30 à 90 fr. la pièce, 12 fr. la livre ; canards de Barbarie, 90 à 120 fr. la couple, 12 fr. la livre ; pommes, 5 à 6 fr. le kilo ; oranges, 16 fr. la kilo ; pommes de terre, 1.55 la kilo ; carottes, 3 fr. le kilo ; navets, 2 à 2.50 le kilo ; poireaux, 6 à 8 fr. la botte ; oignons, 6 fr. le kilo ; échalottes, 7 fr. la kilo ; choux verts, 5 à 8 fr. la pièce ; choux rouges, 5 à 8 fr. pièce ; salades laitues, 2.50 pièce ; scarolles, 0.75 pièce ; frisées, 0.7 5pièce ; céleri boule, 3 fr. pièce ; doré, 3 fr. le pied ; choux de Bruxelles, 9 fr. le kilo ; topinambours, 3 fr. le kilo ; chicorée de Bruxelles, 7 fr. le kilo ; aulx, 2 fr. la tête.

A St-Pol-sur-Ternoise. — Œufs, 1.50 à 1.75 pièce ; pas de prix sur le beurre.

Volailles : pas de changement aur les prix du marché précédent.

Légumes : pommes de terre 1.50; navets 2.50 à 3 fr. ; carottes 3 fr. à 3.50 ; oignons 6 à 6.50 le k. ; céleris 3 à 3.50 la boule ; choux-fleurs 10 à 13 fr. ; choux verts 4 à 5.50; choux rouges 3 à 5 fr. ; saindes 1.50 à 1.75; betteraves rouges 1 à 1.25 pièce ; choux de Bruxelles 9 à 10 fr. le k. ; épinards et mâches 2.50 la mesure ; pois cassés 9 à 10 fr. le k.

Fruits : orange 16.50 ; marrons 6 à 7 fr. ; figues 25 à 26 fr. ; pommes 5 à 10 fr ; poires 7 à 12 fr. ; dattes 12 fr. la boite ; citrons 1.50 à 2 fr. pièce.

Huitres 5 à 6 fr. la douzaine.

A Valenciennes, 14. — Chicorée de Bruxelles, 11 à 12 fr. le kilo ; pois cassés, 11 à 11.50 le kilo ; haricots secs, 12 à 13 fr. le kilo ; épinards, 3.50 à 4 fr. le kilo ; salades (laitues, endives, scaroles), 0.50 à 1 fr. pièce ; oignons, 6 à 7 fr. le kilo ; carottes, 2.50 à 3.50 le kilo ; navets, 2 à 3 fr. le kilo ; aulx, 24 à 25 fr. le kilo ; poireaux, 5.50 à 12 fr. la botte de 12, selon grosseur ; tripes, 12 à 14 fr. le kilo ; viande de bœuf, 13.50 à 47 fr. la kilo ; poules, 46 à 48 fr. le kilo.

T. S. F.

Radio Belgique relayé par Radio Lille

LUNDI 16 DECEMBRE

7 heures : Informations en allemand
7 h. 45 : Informations en français.
De 8 à 10 heures : Disques.
De 10 h. à 10 h. 20 : Cours d'allemand.
12 heures : l'Orchestre-Radio, direction Paul Gason.
12 h. 30: Informations en allemand
12 h. 40 : Reprise du concert.
13 h. 15 : Informations en français.
13 h. 30 : Orchestra.
14 h. : Informations en allemand.
14 h. 15 : Récital de piano.
14 h. 30 : Orgue de fantaisie.
14 h. 45 : La Jazz Stan Brendera.
15 h. 15 : Informations en françois.
16 heures : Concert.
17 h. : Informations en allemand.
17 h. 15 : « La Conversion d'Alcesta », comédie en un acte, de Georges Courteline.
17 h. 45 : Emission du jour.
18 h. : Informations en français.
18 h. 15 : Disques.

SPORTS

BOXE

André LENGLET boxera en Mars

André Lenglet, 27 ans, pèse 93 kilos. Il est champion de France poids lourds depuis 1933. Invaincu jusqu'en 1935, il s'en alla en Amérique où il disputa 50 combats. Il en gagna 48, il en perdit un et un fut nul. Il fut candidat au titre mondial.

A la mobilisation il rentra en France. Il fut blessé en Belgique et eut les cinq doigts du pied gauche coupés.

Lenglet a confiance. Il espère remettre les gants grâce à un appareil spécial et il envisage de remonter sur le ring dans le courant du mois de mara.

KEN OVERLYNN CONSERVE SON TITRE

A New-York, dans un combat en 15 reunds comptant pour le championnat du monde poids moyens, Ken Overlynn, a facilement battu aux points son challenger Stef Billoys.

MARCHE

La Fédération des Marcheurs de France se dissout au profit de la F.F.A.

La Fédération des Marcheurs de France vient de prendre la décision suivante :

« **Le comité directeur da la F.M.F. s'est réuni sous la présidnnoe de M. J. Chaumaau, président-fondateur, en vue de prendre une déoision en ce qui concerne la fédération par spert. Après aveir exposé l'état actuel de la fédération, dont plusieurs membres sont prisonniers, le président proposa la dissolution da la F. M. F.**

« **Les mambres du conseil adoptèrent cetta preposition et, à la data du 1er janviar, les clubs de la F. M. F. s'affiliaront à la F. F. A.**

L'unité de la marche serait-elle en voie de réalisation ? En tout cas, on ne peut que féliciter les dirigeants de la F. M. F. de leur geste.

Quand une femme souffre

C'est presque toujours à cause d'une circulation défectueuse et d'une congestion de ses organes intimes. Les Gouttes Floride, qui donnent un sang vif et fluide, calment les nerfs, assouplissent les artères et les veines, procurent à la femme de tout âge une santé parfaite. Les Gouttes Floride suppriment les irrégularités et douleurs menstruelles, les vertiges, bourdonnements d'oreilles, éblouissements, varices, hémorroides, l'engourdissement des membres et la congestion du visage. Elles évitent les accidents du retour d'âge et prolongent la jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon. 11.111.

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Louis POISSONNIER, notaire à Roubaix, le six décembre mil neuf cent quarante, enregistré à Roubaix « A.C. » le neuf décembre mil neuf cent quarante, volume 355, folio 81, numéro 536. Monsieur Pierre-Paul VITAL, commerçant et Madame Adèle CARRÉ, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, ont cédé à Monsieur Gustave DEBUIGNE, commerçant, demeurant à Lille.

Un fonds de commerce de mercerie, lingerie, exploité à Roubaix, rue de Lille, N° 69.

Domicile élu au fonds cédé où les oppositions seront reçues dans les dix jours qui suivront la seconde insertion.

POUR PREMIÈRE INSERTION
L. POISSONNIER
1062

Etude de Me Maurice HERVIEU
NOTAIRE A VALENCIENNES
Téléphone 36-44

A VENDRE
PAR ADJUDICATION PUBLIQUE
Le 30 décembre 1940, à 14 h. en l'étude
2 MAISONS A **MAING**
1 MAISON à **Wavrechain-sous-Denain**
4 Hectares de bonnes terres sur **Maing**
Voir les Affiches

A VENDRE A L'AMIABLE
BRUILLE-SAINT-AMAND
Hameau de Notre-Dame-aux-Bois
Propriété à usage d'habitation, de Brasserie et de culture, avec 1 ha 50 de pâture.
PROPRE A TOUS USAGES

A LOUER
VALENCIENNES
Place Saint-Jean (Plein Centre)
Très bel APPARTEMENT
Layer 5.000 francs plus charges
982

PREMIÈRE INSERTION

Par s.sp. du 25-11-40, enregistré le 28-11-40, Fo 18, C° 8, Mme Germain SLATNI a vendu à Mme Marlette DESSAINT, épouse MALAGIES, les éléments d'un fonds de CAFÉ-RESTAURANT sis rue Henri Kolb, 13, à LILLE. — Oppositions dans les dix jours du deuxième avis. 34.144

SI VOS PIEDS
empoisonnent
VOTRE VIE
trempez-les dans de l'eau chaude contenant une poignée de saltrates rodell. La douleur et l'enflure disparaissent dans ce bain laiteux, sur-oxygéné. Vos pieds sont défatigués, rajeunis. Cors et durillons s'enlèvent sans douleur. Saltrates Rodell. Tes Pharm.

DEMANDES D'EMPLOIS

VALENCIENNES
ON DEMANDE
BONNE A TOUT FAIRE
30 à 40 ans, très active. Nationalité française exigée. Très au courant tous travaux ménage et sachant faire la cuisine. Conviendrait à personne seule disposant de tout son temps. - Bons gages assurés. - URGENT
Prendre adresse bureau du Journal, à Valenciennes. 311

EX-ENTREPRENEUR
57 ans, expérimenté, demande **conduite de travaux** ou **d'entretien** d'usine. Ecrire Réveil aux lettres J M V 34 178

OFFRES D'EMPLOIS

AVESNES-SUR-HELPE
Monsieur actif, capable diriger sous-agents d'Assurances, est recherché par **M. BEAUSSART**, Agent Général du groupe des Urbaines, à **Naul-Masnil.**
FORTES COMMISSIONS
1672

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

CONSULTATIONS
SUR LOYERS FERMACES
Ventes, achats, locations, gérance immeubles, dommag. de guerre, cessions commerce fermes. **Maurice FOUTRY**, capacitaire en droit, conseil juridique. **14, rue Cambetta, ODUAI.** 1623

OENAIN -- MAISONS A VENDRE
29, rue de Valenciennes et 53, rue de la Paix, DENAIN. — S'adresser 97, rue d'Enghien, à Denain. 820

Pour vos loyers, consultez **La Garantie**, 8 bis Parvis St-Maurice, **Lille** 1011

VALENCIENNES
BELLE MAISON : tout confort avec belles dépendances, à **louer ou à vendre.** Ecrire X.Y. ou s'adresser Réveil 86 bis rue de Paris, VALENCIENNES. 319

A LOUER, deux pièces. Prix modéré. S'adresser au « Réveil », 7, Place Roger-Salengro, à LENS. 198

A LOUER SAINT-MAURICE
Appartement 4 pièces, cuisine, cabinet de toilette, cave, grenier. **Agence Centrale Immobilière, Place Rihaur, Lille.** 1058

Plus Jeune Chaque Matin avec la **Crème Tokalon**

Ecoles A.A. Blanchart ouvertes
STENO DACTYLO Comptabilité
Coupe, Couture, 25 fr. p. mois
ODUAI, 13, rue des Malvaux
BETHUNE, 37, rue Légillon
CARVIN 4, rue de Libercourt.
HENIN-LIETARD, 4, rue Voltaire
LENS, 65, rue de Lille
VALENC, 17, av. du Commerce
933

COMPTABILITÉ par correspondance M O L. Journal. 1640

AUTOS
REQUISITION D'AUTOMOBILES
Réglement rapide des Litiges
Motos et Autos volées et sinistrées **E. CENESTE**, expert près les Tribunaux, 18, rue Yvelin, **Vernan** (Eure) 11193

Je recherche **camionnette** bon état 1.000 kilos max., indiquer marque, dim. des pneus, âge, prix Ecrire au Réveil aux lettres J M R 711

PERDU
UN BERGER ALLEMAND (chienne) du nom de TONI, robe rousse. Récompense de 10 Marks. — La reconduire Douane Allemande de Crespin (Nord). 719

RECOMPENSE DE MILLE FRANCS à qui retrouvera ou aidera à retrouver POULICHE 3 ans, baie brune, quatre pieds noirs, liste en tête très prolongée. En mai, elle avait une prise de longe postérieure gauche — Ecrire : **Maréchal Ducarnat, Bermarain (Nord)** 715

ENSEIGNEMENT

Sténo-Dactylo Franç. Ang. Compt. 50, r. Meurein, Lille
Prix spéciaux durée hostilités

Leçons à 5 fr. allem., mat., ang., franç. Oral, par corr. ou dom. p. licenciés. Brevet en 8 mois. Bacc. 1 an Compt. Sténo-d. Locat. machine. Ecole Comm. 169 b. r. Paris Lille (4 à 4 h. ½ ou écr.) 1064

Quintonine
se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies
Le flacon : 5 fr. 85
11176

JE SUIS ACHETEUR
DE TOUS APPAREILS PHOTOS ET CINÉMA D'AMATEURS en bon état
AMERICAN PHOTO
127, rue de Villars, DENAIN (Nord)

La Maison MARIN
Pierres -- Marbres -- Granits
44, r. de Lille, St-André-lez-Lille
Bureaux, Magasins, Ateliers : 21-23, rue Camille Desmoulins, Lille, a l'honneur d'informer sa Clientèle que son numéro d'appel téléphonique est le 738-45 Lille
1060

ENGRAIS COMPLET
disponible 36, rue de La Bassée, Lille
Expéditions 34 090

Pannaaux merbre, Carrelages, Dalles d'usine, Abat-jaur porcalaine, Briques réfractaires, Caillaboutis, Bois de chêne, Tuyaux fonte, etc...
ETABLISSEMENTS R. BOONE
17, Quai du Halage, LA MADELEINE
Téléphone 550-28 1626

LES CLICHÉS UNION
46, rue de Taurnai, LILLE
informent leur Clientèle qu'ils se tiennent toujours à leur disposition pour tous Travaux PHOTOGRAVURE 34.196

COMPTABILITÉ
Organisation, Mise à jour et tenue de toutes comptabilités Consultations et avis sur toutes questions comptables et fiscales. — **Mlle C. DECUPPER**, Expert-Comptable, Capacitaire en Droit, 166, rue d'Artois, LILLE. 1053

Achat - Vente - Réparations
TOUTES MACHINES A ECRIRE
et A CALCULER Caltoridi Addo, 10, rue Faidherbe, LILLE (Tél. 507-84). 1054

VOITURES d'ENFANTS
CHARRETTES PLIANTES -- LITS
PRUVOST, rue de Bauvinee, LILLE 34.190

GAZOGÈNES Industriels
POUR TOUS MOTEURS FIXES
30 ANS D'EXPÉRIENCE
GAZOGÈNES pour véhicules
à Anthracite et Charbon de Bois
Réalisant par leur conception une marche pratique un rendement maximum
Ateliers spécialisés : **Mataurs Pruvost**
36 à 40 rue Banta-Paliat, LILLE
CONDITIONS POUR GARAGISTES 1062

SI VOUS DIGÉREZ DIFFICILEMENT
prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau après vos repas. La Magnésie Bismurée, cet anti-acide si bien connu, neutralise rapidement l'excès d'acidité qui est si souvent la cause d'une digestion difficile. Une abondance d'acidité peut occasionner la fermentation des aliments qui séjournent comme du plomb dans l'estomac et provoquent des douleurs quelquefois atroces. L'inflammation des muqueuses qui s'ensuit est calmée par la Magnésie Bismurée, l'estomac trouve son état normal, et la digestion se fait facilement et sans douleur. La Magnésie Bismurée, qui est inoffensive et facile à prendre, se trouve en poudre ou en comprimés dans toutes les pharmacies : 10 fr. 75 ou 16 fr.

T. DEKERPEL
3, r. Tholozé, VALENCIENNES
FOURNIT et LIVRE à DOMICILE
et SUR CHANTIER
TOUS CENRES DE VERRE A VITRE
CONDITIONS INTERESSANTES
1675

Lames Rasoirs - Blaireaux
J. FRAMBACH
21, rue Grande-Chaussée, 21, à LILLE 1056

PAPIERS NOIRS D. P.
Stores. Papier vitrifié, remplace vitres **HALARD, 29, r. Bonaparte, PARIS.** Dantan 04.05. 11.192

JOUETS **Maisen S I X** 3, r. du Lombard, LILLE 3.002

PACHERCHIC
8, Place de Béthune, LILLE
GRAND CHOIX DE
TISSUS-SOIERIES
Confections pour Dames
ROBES ET MANTEAUX
PRIX AVANTAGEUX
Fournitures POUR COUTURIERES
DETAIL - 1/2 GROS - GROS
976

HERNIE
A. CLAVERIE
63, rue Nationale, LILLE
Tél. 708.54
CONTENTION GARANTIE AVEC LES NOUVEAUX APPAREILS CLAVERIE
CEINTURES MÉDICALES
BAS A VARICES
ORTHOPÉDIE - PROTHÈSE
Chaussures Orthopédiques
Le spécialiste reçoit tous les jours, de 10 h. à 18 heures
1078

RAMONAGE DE CHEMINÉES
MELLIEZ JUSTE
4 bis r. Barbier-Maës, Lille - T. 470-36
11109

TOMBEREAU
Suis acheteur Tombereau bon état
F. Oe Hainzelin, Nauvilla-s.-Escaut Nd
813

NORO-FAÇON
136, rue de Gand, 136, Lille
Retournage de Pardessus et Complets
Remise à neuf complète
1061

PNEUS
Achat, Vente, Réparations ttes dimensions. 106 Bd Rapublique La Madelaine
1825

COIFFEURS
Les établissements BOVA-STAR assurent de nouveau la vente de leurs appareils, secholrs, produits et sachets **Parfumerie Générale OUMONT**
11 bis, rue d'Anvers, à LILLE 34.197

Pour acheter ou vendre lands de commerce ou propriétés, La Garantie, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, Lille. 1010

Accumulateurs MONTULET
113, r. B.-Delespaul, Lille. T. 474 68-89 **fabriquent, réparent, échangent, gardent accus pend. guerre. Enlèvt dam.** 1055

VIEUX PAPIERS
Pour vous débarrasser de vos vieux papiers (archives au pilon), caves et greniers, adressez-vous chez : **QUARREZ, 1, r. Eug.-Jacquet, LILLE** t045

ON RECHERCHE
UN TRACTEUR CHENARD d'occasion en bon état Réponse au bureau du journal aux lettres O T 1670

J'achète linge, vêtements, bens et usagés. Mme Blanquaert, 82 rue Ratisbonne, LILLE — Se rend à domicile. 985

NOUS OFFRONS
partout en zone occupée, à personnes des deux sexes désirant confectionner chez elles petit article de Paris. **rétribué 60 Francs la Douzaine**
Ecrire :
OBJET PRIME
12, rue de l'Amiral-Raussin, Paris 15e
11.140

PHARMACIE
On recherche en France, toute région pharm p. Mons seul Ec. Réveil K.C.D. 725

AU 122, GRANDE RUE, ROUBAIX
Grand choix de lits, sommiers, matelas, meubles, divans, couvertures, couvre-lits ouatés, à partir de **105 francs.** 1.601

MARIAGES
MINEUR, propriétaire maisonnette, désire épouse femme de 40 à 45 ans. Ecrire Réveil K.D.E. 726

RENSEIGNEMENTS POUR FAMILLES DISPERSÉES
Serais reconnaissant et récompenserais toute personne pouvant fournir renseignements sur le **caldat BUISINE James**, quartier général, S. P. 200, sans nouvelles depuis le 25 mai. S'adresser: **Brasserie Buisina, Wavrin** (Nord). 34.177

Mme NOULIN, rue de Valenciennes, 70, Denain (Nord), demande nouvelles de son mari, **Saldat NOULIN Pierre, 17e Rég. Travailleurs, 7e Cie S.P.** 317 819

Mme DELANNOY, 10, rue Lamartine COUDEKERQUE-BRANCHE, ser. rec. à qui pourrait don. nouv. de son fils, **André 7e G.R.D.I., 4e Esc, 2e Pon S.P. 63** 34.184

Serais reconnaissante à qui pourrait donner renseignements sur **Sargent-chal Roger DUMONT, 508e R. C. de C., 25e Bet., 2e Cie, disparu le 6 juin dans l'Oise.**
Ecrire : **Madame Rogar OUMONT, 115, rue Chanzy, Hellemmes (Nord).** 34.189

M. et Mme CENARD-DAVENNE, désireraient avoir rens sur **Noël OAVENNE, 56e R. I., 10e Comp S P. 13.278** Dernières nouv. du 18 juin à Amiens Ecrire 34 bis, Allée Luise, Hautmont. 802

Mme Pierre SECARO, 66, rue Chanzy Lazannes (Nord), demande aux personnes ayant des prisonniers au **1er Train, 12e Craupa Régional de Transpart, 11e Campagnie, Maubeuge**, de bien vouloir leur demander s'ils ne savent pas ce qu'est devenu son mari : D'avance elle les remercie. 34.199

Imprimerie du **Réveil du Nord**
186, rue de Paris, **Lille**

Le Gérant : Emile GEST.

BEL-AMI

Par GUY DE MAUPASSANT

54

Il avait peur de lui sembler niais, trop timide ou trop brutal, trop lent ou trop prompt.

Il serrait cette main par petites pressions, sans qu'elle répondit à son appel. Il dit :

— Ça me semble très drôle que vous soyez ma femme.

Elle parut surprise : — Pourquoi ça ?

— Je ne sais pas. Ça me semble drôle. J'ai envie de vous embrasser, et je m'étonne d'en avoir le droit.

Elle lui tendit tranquillement sa joue, qu'il baisa comme il eût baisé celle d'une sœur.

Il reprit : — La première fois que je vous ai vue (vous savez bien, à ce dîner où m'avait invité Forestier), j'ai pensé : « Sacristi, si je pouvais découvrir une femme comme ça » Eh bien ! c'est fait. Je l'ai.

Elle murmura : — C'est gentil. — Et elle le regardait tout droit, finement, de son œil toujours souriant.

Il songeait : « Je suis trop froid. Je suis stupide. Je devrais aller plus vite que ça. » Et il demanda : — Comment aviez-vous donc fait connaissance de Forestier ?

Elle répondit, avec une malice provocante :

— Est-ce que nous allons à Rouen pour parler de lui ?

Il rougit : Je suis bête. Vous m'intimidez beaucoup.

Elle fut ravie : — Moi ! Pas possible ? D'où vient ça ?

Il s'était assis à côté d'elle, tout près. Elle cria : — Oh ! un cerf !

Le train traversait la forêt de Saint-Germain ; et elle avait vu un chevreuil effrayé franchir d'un bond une allée.

Duroy s'étant penché pendant qu'elle regardait par la portière ouverte posa un long baiser, un baiser d'amant dans les cheveux de son cou.

Elle demeura quelques moments immobile ; puis, relevant la tête : — Vous me chatouillez, finissez.

Mais il ne s'en allait point, promenant doucement, en une caresse énervante et prolongée, sa moustache frisée sur la chair blanche.

Elle se secoua : — Finissez donc.

Il avait saisi la tête da sa main droite glissée derrière elle, et il la tournait vers lui. Puis il se jeta sur sa bouche comme un épervier sur une proie.

Elle se débattait, le repoussant, tâchait de se dégager. Elle y parvint enfin, et répéta :

— Mais finissez donc